



**Centenaire de la mort de Charles de Foucauld
1916 – 2016
Maison Diocésaine de Viviers**

Chers Amis,

le centenaire de la mort de Charles de Foucauld approche : en novembre 2015 nous allons ouvrir une année dédiée à Charles de Foucauld. Tout au long 2016 il y aura des propositions diverses et différentes (conférences, spectacles, concerts, expositions ...) liées à Charles de Foucauld et ouvertes à tout public !

Si, vous le souhaitez, vous pouvez soutenir le projet de l'année Charles de Foucauld en faisant un don.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Fait un don de _____ € pour aider à l'organisation de l'année Charles de Foucauld

Souhaite un reçu fiscal : oui non

Ce don peut être déductible de votre impôt sur le revenu.

Si vous êtes imposables, vous bénéficiez d'une déduction d'impôts de 66 % de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 100 € ne vous coûte que 34 € !

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de **ADVVI** et de préciser au verso du chèque « année Charles de Foucauld ».

Vous pouvez remettre ce chèque à l'adresse suivant :

« Année Charles de Foucauld »
Maison diocésaine Charles de Foucauld,
2, fb St Jacques BP 26
07220 Viviers